

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2019 DE FONCIERE FORESTIERE

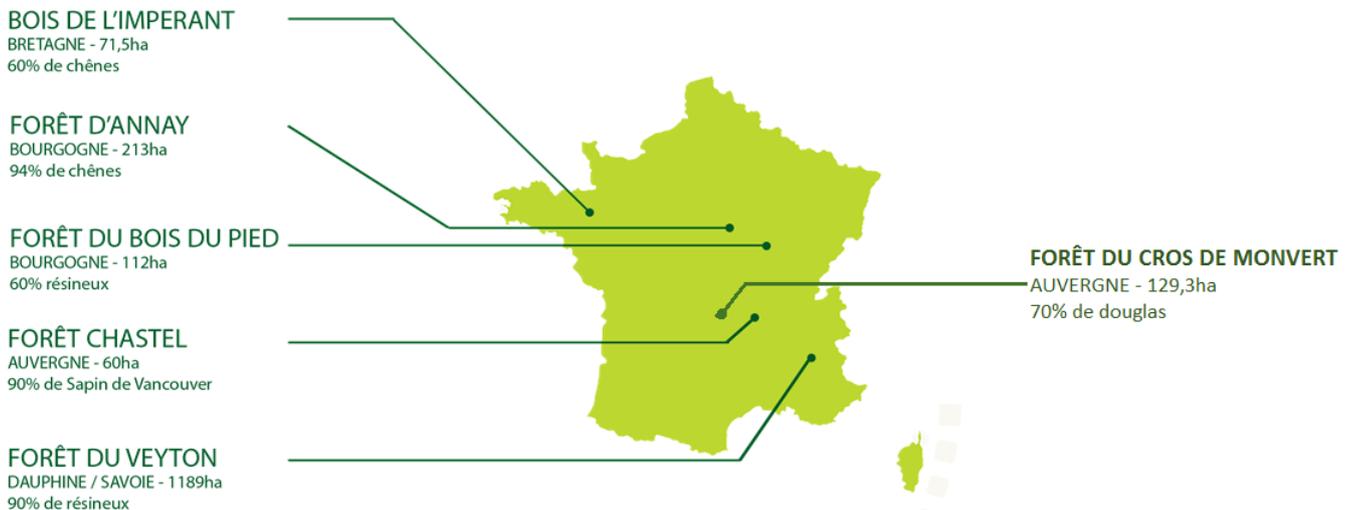
Madame, Monsieur, Cher Actionnaire,

La Foncière Forestière à continuer à poursuivre sa politique de développement en faisant l'acquisition d'une sixième forêt située dans le Cantal. Il s'agit d'un domaine de résineux de 130 ha situé à une centaine de kilomètres à l'ouest de la forêt de Chastel ce qui renforce notre présence dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et facilite notre gestion dans cette région avec près de 200 ha de forêt au total.

Une septième forêt est à l'étude et la vente sera effective au premier semestre 2020. Cette nouvelle forêt est située en Bretagne sur une superficie de 55 ha et son prix a été fixé à 755 K€.

La forêt est composée à 90% d'épicéa de Sitka et présente l'avantage de nécessiter beaucoup de coupes dans les cinq prochaines années, ce qui va représenter une rentrée d'argent rapide pour la Foncière Forestière.

Le chiffre d'affaires 2019 s'est établi à 234 317 € pour un résultat net de 150 208 €.



Foncière Forestière gèrera alors désormais environ de 1 900 ha, ce qui constitue une bonne diversification pour le patrimoine des actionnaires.

Une description de chacune des forêts ainsi qu'un compte rendu d'activité est détaillé ci-après.

Le Chiffre d'Affaires a quasiment doublé en 2019 à 234 287 € (contre 119 395 € en 2018) et nous tablons sur une nouvelle croissance en 2020, tout en respectant bien entendu les équilibres biologiques des forêts.

Les charges d'exploitation s'affichent à 346 K€, en baisse de 4%. Cette baisse s'explique principalement par la variation de stocks due à la coupe de bois ; nous rappelons que par prudence, nous ne revalorisons pas les stocks potentiels des forêts et la valeur des bois coupés est ainsi intégralement comptabilisée en charges.

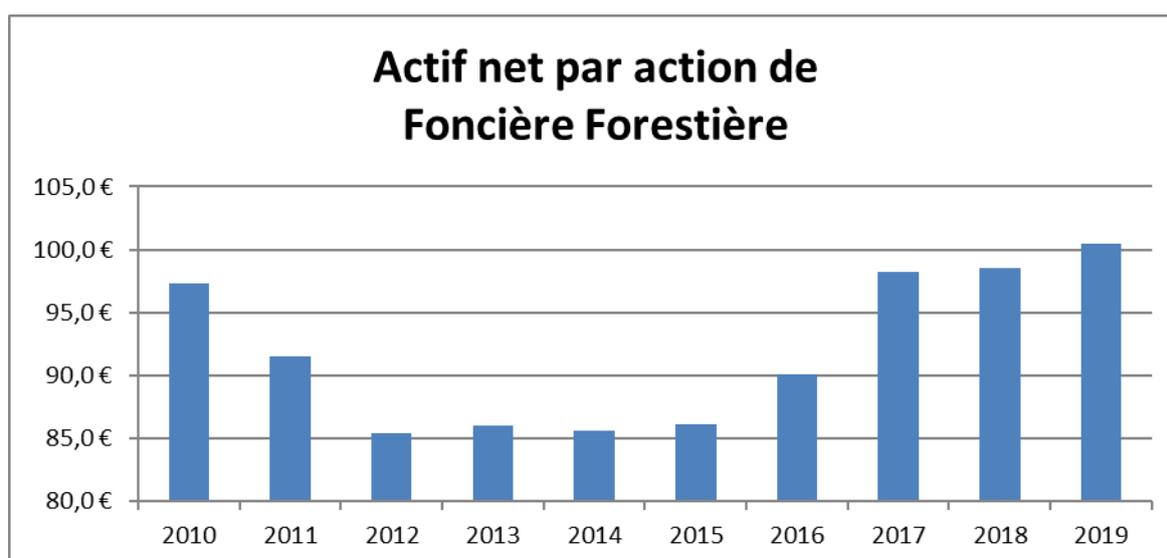
Les autres charges d'exploitation sont globalement stables malgré l'augmentation des frais d'entretien.

Nous privilégions également depuis plusieurs années les actifs forestiers situés entre 50 et 150 ha : au-delà, les forêts sont rares, très chères et avec une concurrence féroce de gros institutionnels ; en deçà, les forêts sont trop parcellées ou petites et difficiles à exploiter et donc à rentabiliser.

En 2019, les forêts de plus de 100 ha représentent 21% du nombre de transactions (140) et 25% en superficie sur les 6 026 ha de forêts négociées sur l'année pour un montant de 25 millions d'euros.

Les actifs forestiers de Foncière Forestière sont donc rares et prennent de la valeur chaque année, comme cela est constaté par nos experts forestiers.

Evolution de l'actif net par action depuis 2010 :

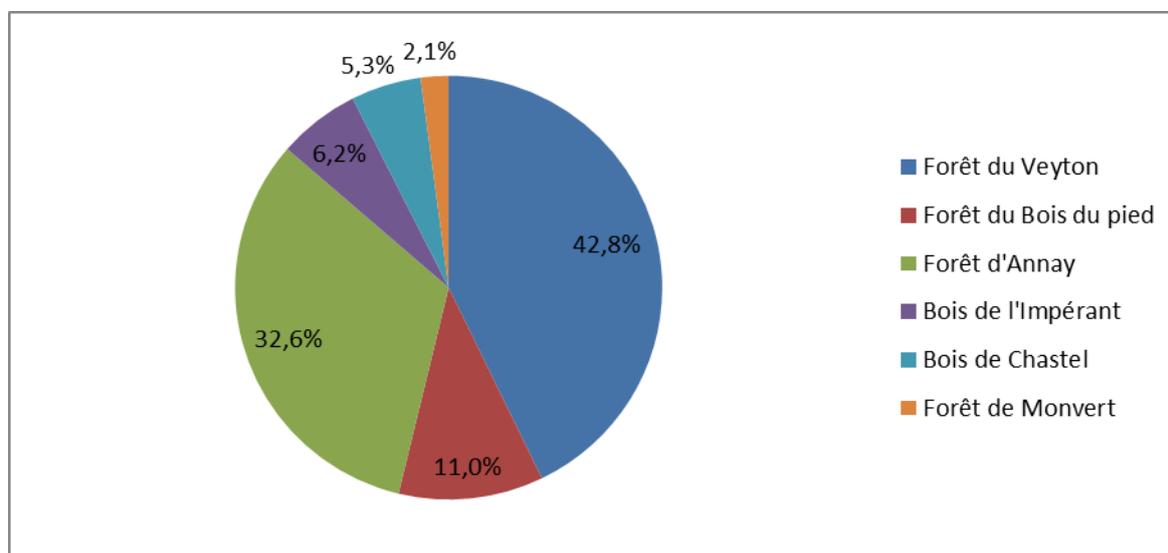


L'actif net par action a progressé de +1,9 % en 2019.



Répartition de l'actif forestier de Foncière Forestière en 2019 :

Un sixième massif vient compléter la diversification de Foncière Forestière en 2019.



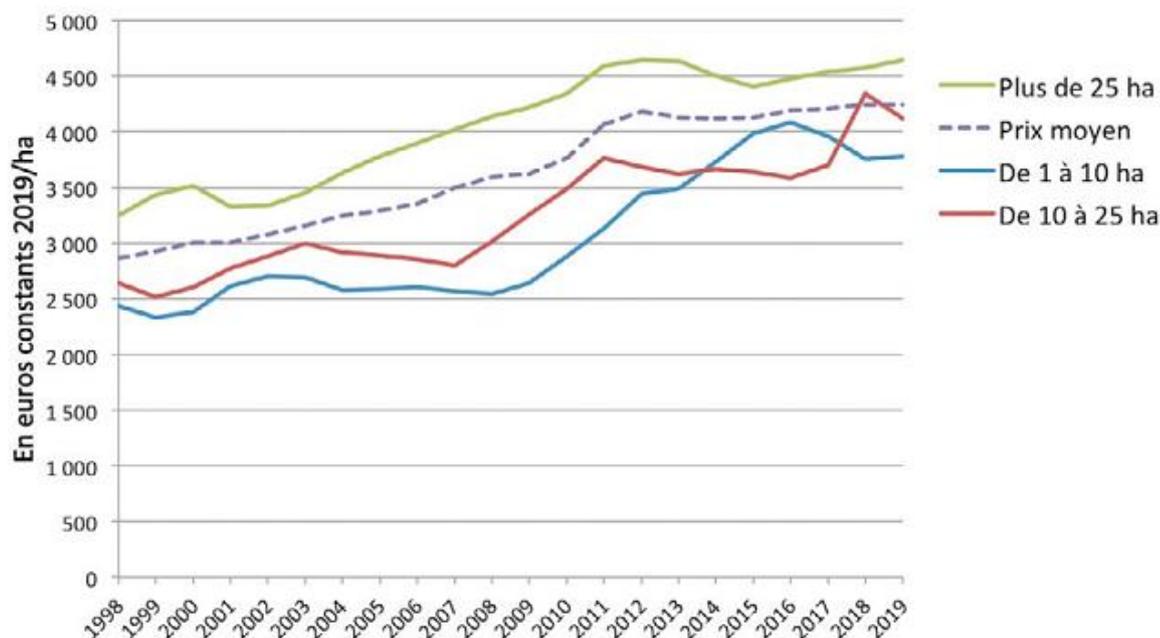
Marché de la forêt en 2019 :

	Prix moyen des forêts (euros/ha)	Variation (%)	Prix minimal ⁽¹⁾ (euros/ha)	Prix maximal ⁽¹⁾ (euros/ha)
1997	2 180		410	5 900
1998	2 140	- 1,6 %	420	5 990
1999	2 290	+ 6,9 %	410	6 930
2000	2 290	- 0,1 %	410	7 960
2001	2 370	+ 3,8 %	440	8 640
2002	2 500	+ 5,1 %	460	9 180
2003	2 610	+ 4,5 %	470	8 820
2004	2 740	+ 5,0 %	500	9 800
2005	2 780	+ 1,7 %	520	9 500
2006	2 960	+ 6,4 %	530	9 890
2007	3 170	+ 7,1 %	550	11 250
2008	3 290	+ 3,6 %	560	10 770
2009	3 310	+ 0,8 %	550	10 410
2010	3 600	+ 8,5 %	590	11 000
2011	3 940	+ 9,5 %	640	12 180
2012	3 890	- 1,3 %	640	11 930
2013	3 940	+ 1,3 %	640	11 160
2014	3 930	- 0,3 %	650	11 510
2015	4 030	+ 2,7 %	650	11 730
2016	4 110	+ 1,9 %	670	12 040
2017	4 100	- 0,2 %	630	12 200
2018	4 240	+ 3,3 %	670	12 730
2019	4 190	- 1,1 %	620	12 470

Le prix moyen national des forêts non bâties cède 1,1% en 2019, à 4 190 euros/ha. Ce repli intervient dans un contexte de baisse du prix du bois (- 11,3%).

Le prix maximal cède 3,4%, à 12 470 euros/ha, après cinq années de hausse consécutive. Le prix minimal perd 9,8% pour s'établir à 620 euros/ha.

Le prix maximal est 20 fois plus élevé que le prix minimal en 2019. Cet écart de prix reflète la diversité des biens vendus. Il faut noter par ailleurs la progression régulière de cet écart (il était de 15 en 1997), qui peut traduire une pression toujours plus forte sur les forêts les plus productives et les plus demandées.



Estimation des tonnes de CO2 captées par les forêts de Foncière Forestière en 2019 :

La forêt constitue une vraie arme contre le réchauffement climatique. Les forêts sont les plus grands puits de carbone d'Europe et la sylviculture est le secteur le plus susceptible d'éliminer assez de carbone de l'atmosphère pour atteindre l'objectif de réduction des émissions nettes de 40 % d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 1990, fixé par l'accord de Paris.

En 2019, nous estimons que les six massifs forestiers de Foncière Forestière ont permis de capter 267 000 tonnes de CO2 (sur la base des statistiques de captage des sols, de la biomasse résineux et de la biomasse feuillus).

Un Français émet en moyenne 5,2 tonnes d'équivalent CO2 par an (source Banque Mondiale 2013). **C'est donc l'équivalent de l'émission annuelle de CO2 de 51 000 personnes que les forêts de Foncière Forestière ont permis de capter en 2019.**





Commentaires sur les comptes annuels 2019 :

Le Chiffre d’Affaires a progressé de 96% en 2019 à 234,2 K€ contre 119,4 K€ en 2018 du fait de nouvelles coupes de bois qui n’avaient pas pu être effectuées sur l’exercice précédent. Notre niveau de prélèvement devrait rester constant en 2020 et les ventes resteront sur la même dynamique tout en respectant bien entendu les équilibres biologiques des forêts.

Les charges d’exploitation ont baissé de 4% ce qui est principalement dû à la variation des stocks.

Grâce aux produits de placement de la trésorerie (en attente d’acquisition de nouvelles forêts), le résultat net affiche un gain de 150 K€ en 2019 contre -19 K€ en 2018.

Pour la première fois, la Foncière Forestière délivre un résultat net positif et devrait maintenir cette rentabilité pour les prochains exercices.

Le bilan et le compte de résultat 2019 vous sont fournis ci-dessous :



FONCIERE FORESTIERE	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
BILAN ACTIF	

ACTIF	Valeurs au 31/12/19			Valeurs au 31/12/18
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 880 068,42	45 872,48	1 834 195,94	1 818 723,22
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	42 344,24	16 970,67	25 373,57	13 937,11
Immobilisations corporelles en cours	146,00		146,00	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	140 056,00		140 056,00	199 006,00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	2 062 614,66	62 843,15	1 999 771,51	2 031 666,33
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	3 402 886,77		3 402 886,77	3 344 225,67
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	64 073,75		64 073,75	70 847,99
Autres créances (3)	79 822,55		79 822,55	102 563,80
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	5 158 072,14		5 158 072,14	5 146 356,99
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	469 266,34		469 266,34	97 883,55
Charges constatées d'avance (3)	17 107,65		17 107,65	15 801,81
TOTAL (II)	9 191 229,20		9 191 229,20	8 777 679,81
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	11 253 843,86	62 843,15	11 191 000,71	10 809 346,14
(1) Dont droit au ball				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

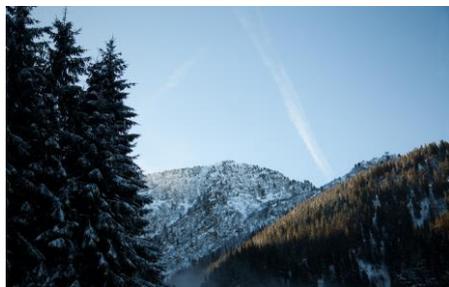
FONCIERE FORESTIERE	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
BILAN PASSIF	

PASSIF	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
dont versé : 10 933 400,00	10 933 400,00	10 737 800,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	576 885,25	522 399,50
Écarts de réévaluation	631 891,00	631 891,00
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 311 939,80	-1 292 680,71
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	150 208,15	-19 259,09
SITUATION NETTE	10 980 444,60	10 580 150,70
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	10 980 444,60	10 580 150,70
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	100,73	408,72
Emprunts et dettes financières diverses (3)		144 979,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	168 069,42	43 341,27
Dettes fiscales et sociales	32 550,29	30 773,03
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	255,02	255,02
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	9 580,65	9 438,40
TOTAL (III)	210 556,11	229 195,44
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	11 191 000,71	10 809 346,14
<i>(1) Dont à plus d'un an</i>		
<i>(1) Dont à moins d'un an</i>	210 556,11	229 195,44
<i>(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques</i>		
<i>(3) Dont emprunts participatifs</i>		

FONCIERE FORESTIERE	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
COMPTE DE RÉSULTAT	

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens/serv.)	234 286,77	119 395,45	114 891,32	96,23
Montant net du chiffre d'affaires	234 286,77	119 395,45	114 891,32	96,23
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges		1 519,52	-1 519,52	-100,00
Autres produits	29,80	1 195,17	-1 165,37	-97,51
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I) ⁽¹⁾	234 316,57	122 110,14	112 206,43	91,89
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvis.				
Variation de stocks	36 383,18	97 146,71	-60 763,53	-62,55
Autres achats et charges externes	243 397,18	187 212,68	56 184,50	30,01
Impôts, taxes et versements assimilés	23 173,90	31 216,27	-8 042,37	-25,76
Salaires et traitements	29 735,70	29 940,35	-204,65	-0,68
Charges sociales	8 319,11	9 967,68	-1 648,57	-16,54
Dotations aux amortissements et dépréciations	5 151,30	5 151,30		
Sur immob. : dotations aux amortissements				
Sur immob. : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréc.				
Dotations aux provisions				
Autres charges	1,23	56,06	-54,83	-97,81
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II) ⁽²⁾	346 161,60	360 691,05	-14 529,45	-4,03
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-111 845,03	-238 580,91	126 735,88	53,12
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
De participation (3)				
D'autres valeurs mob. et créances d'actif immob. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	252 200,68	219 808,17	32 392,51	14,74
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges	3 759,00	76 901,60	-73 142,60	-95,11
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mob. de placement	15 907,91	50 152,74	-34 244,83	-68,28
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	271 867,59	346 862,51	-74 994,92	-21,62
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)		235,09	-235,09	-100,00
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement	9 755,41	132 513,60	-122 758,19	-92,64
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	9 755,41	132 748,69	-122 993,28	-92,65
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	262 112,18	214 113,82	47 998,36	22,42
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I+II+III-IV+V-VI)	150 267,15	-24 467,09	174 734,24	714,16
Produits exceptionnels (VII)		5 208,00	-5 208,00	-100,00
Charges exceptionnelles (VIII)	59,00		59,00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-59,00	5 208,00	-5 267,00	-101,13
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	506 184,16	474 180,65	32 003,51	6,75
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	355 976,01	493 439,74	-137 463,73	-27,86
Bénéfice ou Perte	150 208,15	-19 259,09	169 467,24	879,93
<p><i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i> <i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i> <i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i> <i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i></p>				

Compte-rendu d'activité 2019 de la forêt du Veyton - 1189 ha communes d'Allevard et de Pinsot (Isère):



La propriété est située dans le département de l'Isère sur les communes suivantes :

- Allevard 664,4 ha
- Pinsot 525,5 ha

La forêt est bien percée par des pistes accessibles aux camions et d'autres ouvertes aux engins de débardage, ce qui permet le défrèvement sans câblage d'une grande partie des zones productives.

Pour mémoire, une expertise extérieure a été conduite par le cabinet Susse et a déterminé la valeur de la forêt du Veyton à 2 412 000 € au 31 décembre 2017.

Valeur des peuplements :

Les ventes de bois ont été plus faibles que prévues à cause des difficultés à trouver des entreprises d'exploitation sur le massif. Les marchés bois sont restés stables en 2019.

Valorisation du fonds :

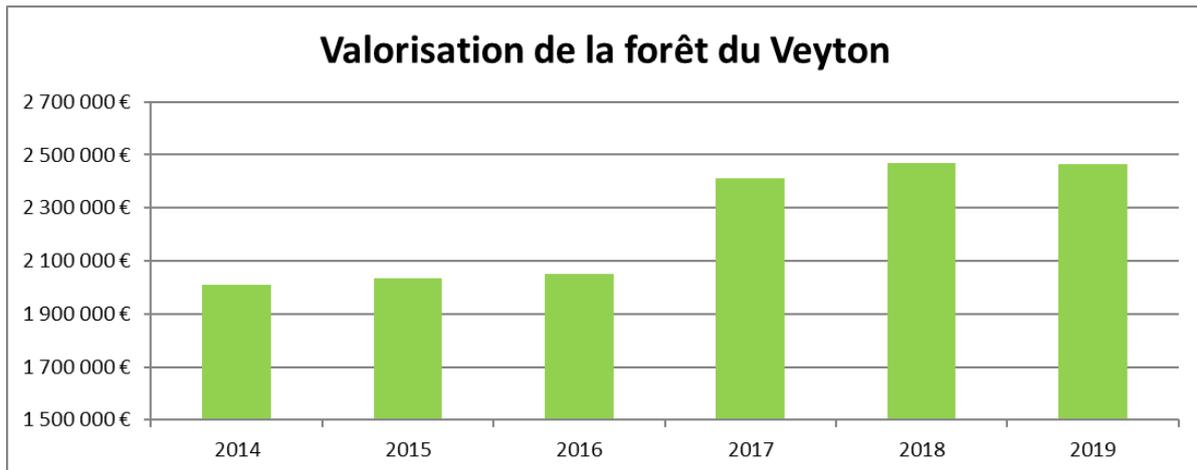
Pour l'année 2019, le prix moyen des forêts a baissé de 1,1% à 4 190€/ha. Cependant, les prix continuent d'augmenter pour les forêts de plus de 25 ha avec une hausse de 2,8%. De manière générale, la valeur est captée par la plus grande surface du fait d'une diminution constante de l'offre. Depuis 2007, le prix des forêts de plus de 100 ha a doublé.

Le plan de chasse reste stable. La présence du loup a un impact sur les populations de gibier et le loyer pourrait s'en faire ressentir à court terme.

En ce qui concerne les travaux de réfection de la route forestière et des pistes de débardage, aucun travaux d'investissement n'est signalé.

Pour l'ensemble des autres locations, une baisse sensible liée à l'actualisation des prix du fermage est à relever.

Valorisation globale au 31/12/2019 : 2 466 881 € (contre 2 470 972 € en 2018)



Compte-rendu d'activité 2019 de la forêt d'Annay - 213 ha sur la commune d'Annay (58) :



La propriété est située dans le département de la Nièvre, à proximité de Saint Amand en Puisaye, sur la commune d'Annay, pour une surface totale de 213 ha 05 a 17 ca.

La forêt occupe un plateau, culminant à 195 m pour descendre en pente légère à 150 m. Le relief est légèrement creusé par une petite dépression dans la partie médiane. Les pentes restent faibles et faciles d'accès.

Le climat est de type continental à influences océaniques, caractérisé par une pluviosité annuelle de 700 mm et une température moyenne de 10°C, soit des conditions favorables à la forêt.

Le substratum géologique correspond à des formations de l'Eocène, avec des formations caillouteuses à silex, des limons des plateaux et au Nord des affleurements de calcaires de Gien. Ces formations génèrent des sols de type brun forestier profond, avec quelques faciès hydromorphes en fond de vallon. Il s'agit de bons sols forestiers à fort potentiel de rétention d'eau.

La propriété appartient à la région forestière naturelle de la Puisaye.

L'accès est de bonne qualité en particulier par la création assez récente d'un axe de pénétration accessible aux grumiers, qui part du CD 142. Il se divise en deux au centre de la forêt. La partie écartée est traversée par une voie communale.

Chevreaux et sangliers sont présents sur le massif.

Le parcellaire forestier est constitué de 20 unités bien dessinées, numérotées 1 à 20.

Valeur des peuplements :

Une vente de bois de chauffage a été effectuée sur la forêt d'Annay pour environ 3 000 €.

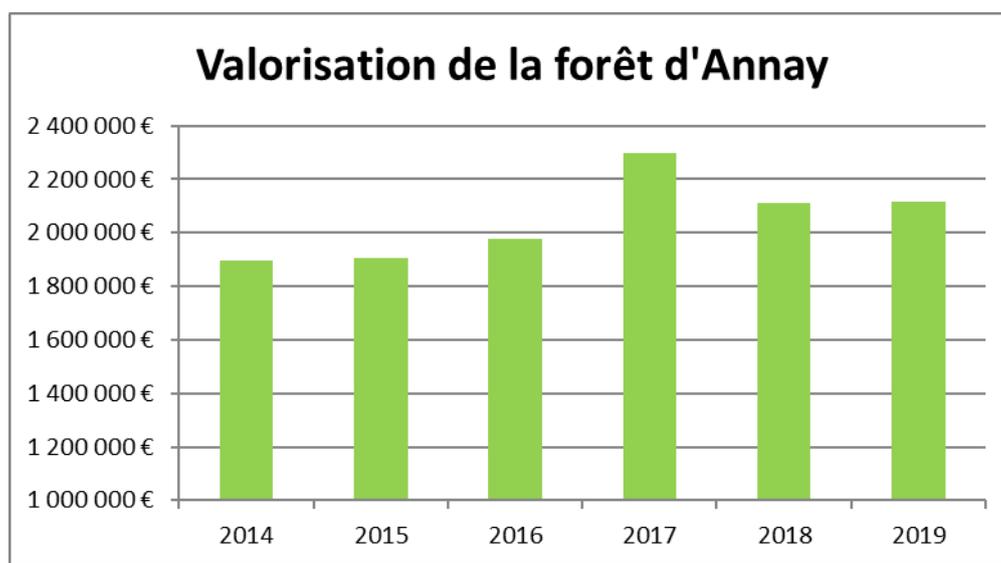
Le prix du chêne recule en 2019 à 163 €/m³ contre 190 €/m³ en 2018 soit -14 %. Les cours se replacent légèrement en deçà de ceux de 2017.

La baisse s'est amorcée au cours du premier semestre 2019, avec l'application des taxes douanières américaines sur les importations chinoises. Elle a touché principalement les bois de qualité secondaire, constituant la majeure partie des volumes envoyés vers la Chine.

Valorisation du fonds :

Le loyer de chasse a été indexé sur l'index des loyers. Le fonds forestier a été revalorisé à la hauteur de l'indice national moyen qui est de +3,5 %.

Valorisation globale au 31/12/2019 : 2 118 269 € (contre 2 113 685 € en 2018)



Compte-rendu d'activité 2019 de la forêt du Bois du pied - 112 ha commune de Saint Prix :



L'altitude varie de 865 m au Nord de la propriété, à 502 m près de la ferme dit « la Reinge » soit une exposition principale offerte au Sud. Deux vallons apportent des expositions variées, dont une particulièrement intéressante à l'Est.

La dénivellation assez importante ne détermine pas de pentes gênantes pour la progression des engins forestiers.

Le substratum géologique appartient au granite du Folin à muscovite qui génère des sols de type brun acide, plus ou moins épais, parfois filtrants et pauvres en éléments minéraux. Ainsi la qualité des sols est plutôt fertile sur les pentes, plus variable en situation de plateau, avec des sols peu épais et séchards. Ces sols sont favorables aux résineux et en particulier au douglas.

Le climat est de tpe semi-montagnard, humide et frais. La pluviosité annuelle, relativement importante, est de l'ordre de 1 500 mm, avec plus de 300 mm pendant la saison de végétation.

La température moyenne annuelle est voisine de 8 °C. L'indice de Martonne ressort ainsi à 87 et traduit des conditions très favorables à la végétation forestière, notamment résineuse.

La forêt est desservie actuellement par la route forestière de la forêt Domaniale de Saint Prix qui nécessite de payer une taxe kilométrique pour le défruitement des bois. Cette infrastructure est complétée par un réseau de piste perfectible. Les distances de débardage restent assez longues mais un projet de route dans le cadre du plan de développement de massif du Haut Folin va améliorer la desserte du massif.

La présence du chevreuil est attestée par l'existence d'abrouissements importants et il existe bien un certain potentiel cynégétique. Le sanglier est plutôt de passage.

Les peuplements forestiers, à l'origine feuillue, ont été transformés partiellement par enrésinement.

Les feuillus natifs correspondent au chêne, châtaignier et au hêtre sur les sols plus profonds et sains, puis dans les zones humides au frêne, tremble, bouleau, aulne avec une hauteur proche de 18 m et un diamètre moyen compris entre 20 et 30 cm. On distingue dans les feuillus deux types, à savoir les secteurs de taillis simple situé principalement au Sud-Est de la propriété et la futaie de hêtre située sur deux versants opposés.

Les résineux correspondent à l'épicéa, le douglas avec le sapin pectiné. La réussite est variable, ces peuplements étant assez hétérogènes et peu ou pas éclaircis.

Les plantations d'épicéa sont âgées d'une trentaine d'année et couvrent à près de 33 ha. La hauteur varie de 6 à 11 m pour les épicéas datant de 1994 et 18 à 20 m pour ceux datant de 1983. La densité est forte avec présence d'épicéas préexistants.

Les plantations de douglas couvrent 23,2 ha. Le diamètre varie de 25 à 45 cm avec des hauteurs allant de 19 à 25 m. La qualité est inégale avec une petite proportion d'individus branchus. Ces peuplements sont en cours de croissance et une première éclaircie est récemment intervenue.

Le surplus des résineux correspond à une plantation de sapin de belle venue avec une hauteur comprise entre 16 et 19 m et un mélange de feuillu/épicéa/sapin. A noter enfin des zones vides à remettre en production.

Valeur des peuplements :

L'année 2019 marque une année importante pour cette forêt. En effet, la construction de la route forestière subventionnée par la collectivité a été réalisée. Cette nouvelle route facilite l'exploitation et a permis la coupe de près de 300 m³ de grumes et 1 500 stères de bois de chauffage.

Le développement des scolytes attaquant les épicéas dans cette région est important.

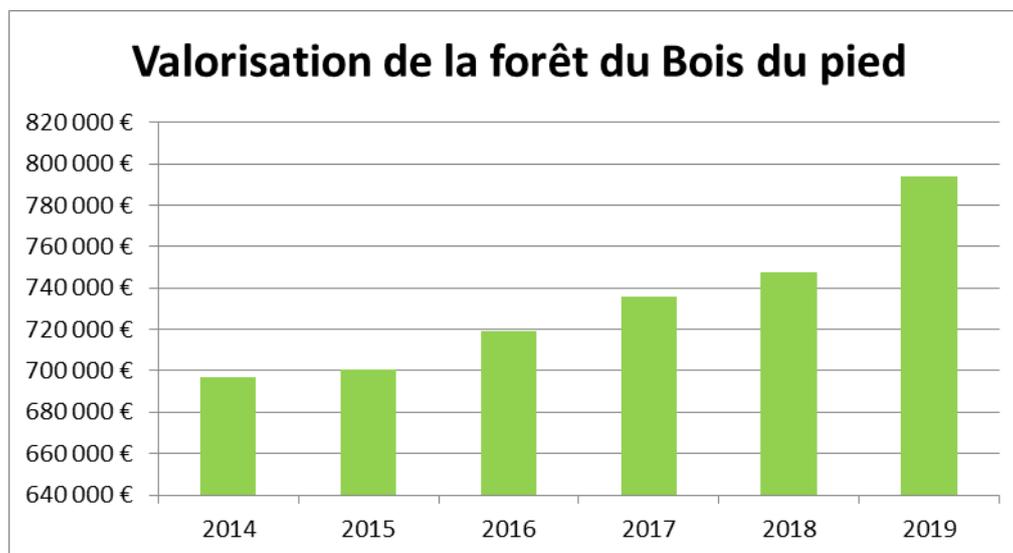
Pour l'instant, les peuplements du massif ne semblent pas touchés de manière significative. Il conviendra d'être vigilant sur ce point dans les années à venir.

Valorisation du fonds :

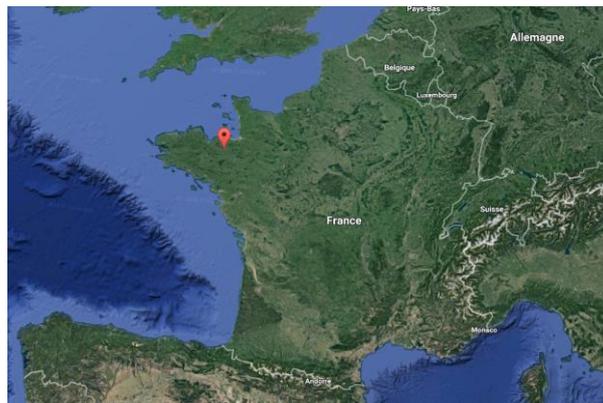
La chasse a été relouée en 2018 à un nouveau locataire sur des bases comparables à l'ancien loyer.

La finalisation de la route permet de revaloriser significativement la valeur du foncier qui s'apprécie de 35%.

Valorisation globale au 31/12/2019 : 793 563 € (contre 747 714 € en 2018)



Compte-rendu d'activité 2019 de la forêt du Bois de l'Impérant - 72 ha commune de Guitté et Médéréc :



Description de la forêt :

Cette forêt a été acquise à 56 % par Foncière Forestière et à 44 % par le GFF Vatel.

Le bois de l'Impérant est principalement composé de futaie feuillue. Les essences dominantes sont le Chêne et le Châtaignier, accompagnés des bois blancs (Tremble et Bouleau). Les résineux sont principalement représentés par le Sapin Pectiné. La forêt est également composée de nombreux bois précieux (Frêne, Merisier, Alisier, Tilleul, Poirier, Pommier).

Ces peuplements sont sains, vigoureux avec une présence homogène de baliveaux et régénération naturelle.

Le bois de l'Impérant est classé en espace boisé à conserver.

Le Plan Simple de Gestion actuel a été agréé pour la période 2006 – 2020.

Une route communale goudronnée coupe le Nord du bois sur 430 mètres. Une place de dépôt est présente au Sud de cette route. Des chemins de terres bordent le bois sur environ 1100 mètres.

Valeur des peuplements :

Le montant des ventes de bois reste sensiblement identique par rapport à 2018. Il s'agit comme en 2018, de coupe d'amélioration dont les prélèvements ont été orientés sur les bois de faible valeur (notamment Tremble).

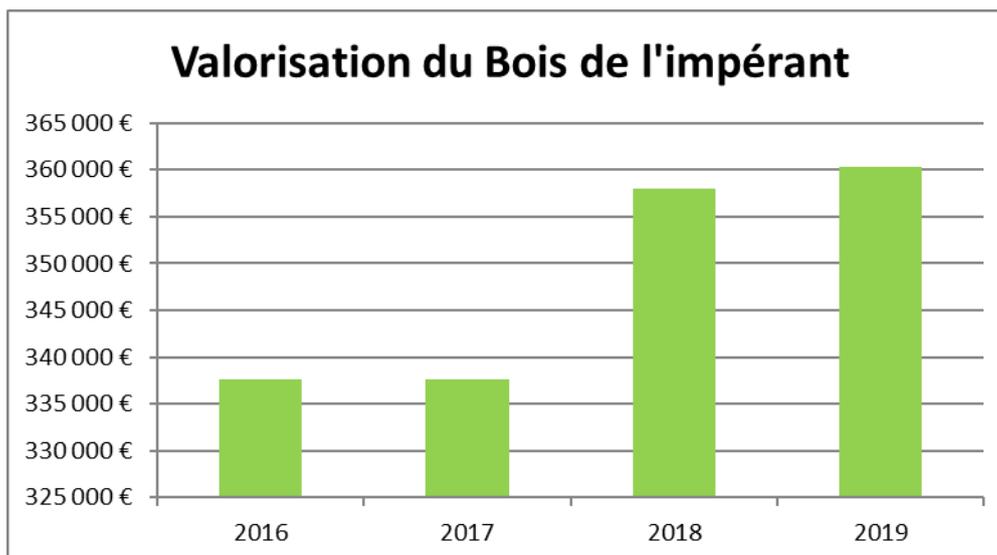
Valorisation du fonds :

Pour l'année 2019, l'index des forêts de plus de 25 ha présente une hausse de 2,8% pour la troisième année consécutive. Ceci s'explique notamment par la hausse du prix des forêts de plus de 50 ha.
(source FNSAFER/SF-CDC).

Le bail de chasse prenait fin en 2018, et le locataire a souhaité renouveler le contrat pour une période de 3 ans dans les mêmes conditions financières. Ce loyer étant bien optimisé (57 €/ha), il sera conservé.

Concernant la desserte forestière aucun investissement n'a été réalisé. Les équipements existants étant suffisants pour la valorisation des coupes vendues.

Valorisation globale au 31/12/2019 : 360 269 € contre 357 980 € en 2018.



Compte-rendu d'activité 2019 de la forêt de Chastel - 60ha en Haute-Loire :



Description de la forêt :

Cette forêt a été acquise à 50 % par Foncière Forestière et à 50 % par le GFF Vatel.

L'ensemble forestier constitue une surface totale de 60ha 56a 99ca. La forêt se situe dans la grande région forestière « Livradois-Forez », près de Clermont-Ferrand, à une altitude comprise entre 700m et 1000m. Le climat est de type montagnard et se caractérise par une pluviométrie variant de 700mm à 1000 mm avec une température moyenne annuelle avoisinant les 8°C.

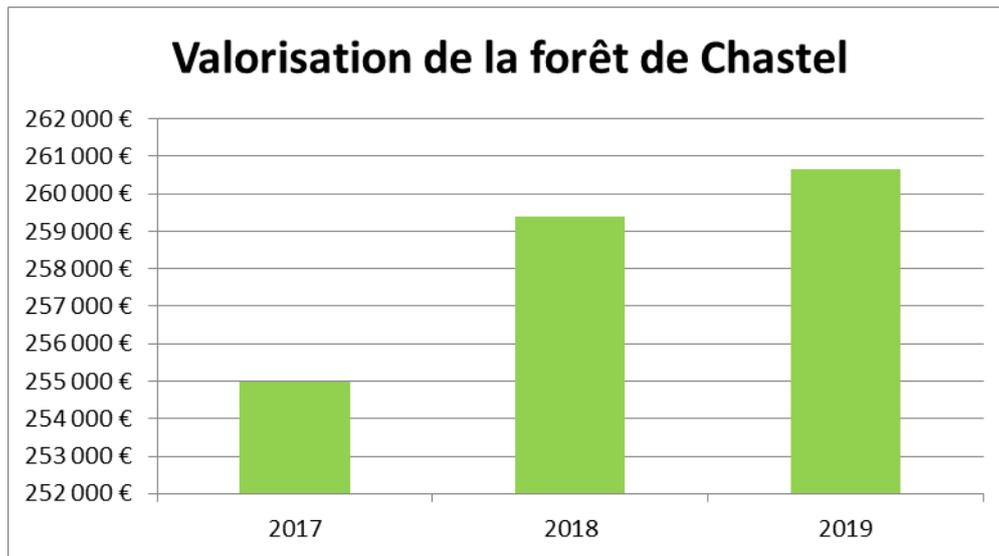
Valeurs des peuplements

Aucune vente n'est à signaler sur 2019. Un lot a été marqué et proposé à la vente pour 2020. La valeur des peuplements baisse légèrement malgré une augmentation des volumes du fait de la chute du prix du bois, principalement à cause de la sécheresse et de la crise des scolytes.

Valorisation du fonds :

Le loyer de chasse a été indexé sur l'index des loyers. Le fonds forestier a été revalorisé à la hauteur de l'indice national moyen qui est de +3,5 %.

Valorisation globale au 31/12/2019 : 260 659 € contre 259 379 € en 2018.



Compte-rendu d'activité 2019 de la forêt du Cros de Monvert - 129ha dans le Cantal :



Description de la forêt :

Cette forêt a été acquise à 89 % par GFF Vatel et à 11 % par Foncière Forestière.

Situé dans le Cantal entre les communes du Cros de Monvert (15), Roannes St mary(15), St Cernin (15),et Girgols (15), la forêt du Cros De Monvert se trouve à une trentaine de kilomètres d'Aurillac. Principalement composée de futaie résineuse comme le douglas, l'épicéa, on y trouve également plusieurs parcelles de feuillus comme le hêtre, le chêne, le frêne ou encore l'érable sycomore. Le traitement principal de la forêt est la futaie régulière issue de plantation avec des peuplements ayant entre 25 et 35 ans.

Les parcelles sont desservies par une piste empierrée depuis le hameau de Trémouille ou directement par la route départementale. La forêt possède un important réseau de pistes au sein des parcelles. Les parcelles sont en situation de plateau ou de versant.

La propriété dispose d'un plan simple de gestion établi en 2013 et valable jusqu'en 2028.

Valeurs des peuplements

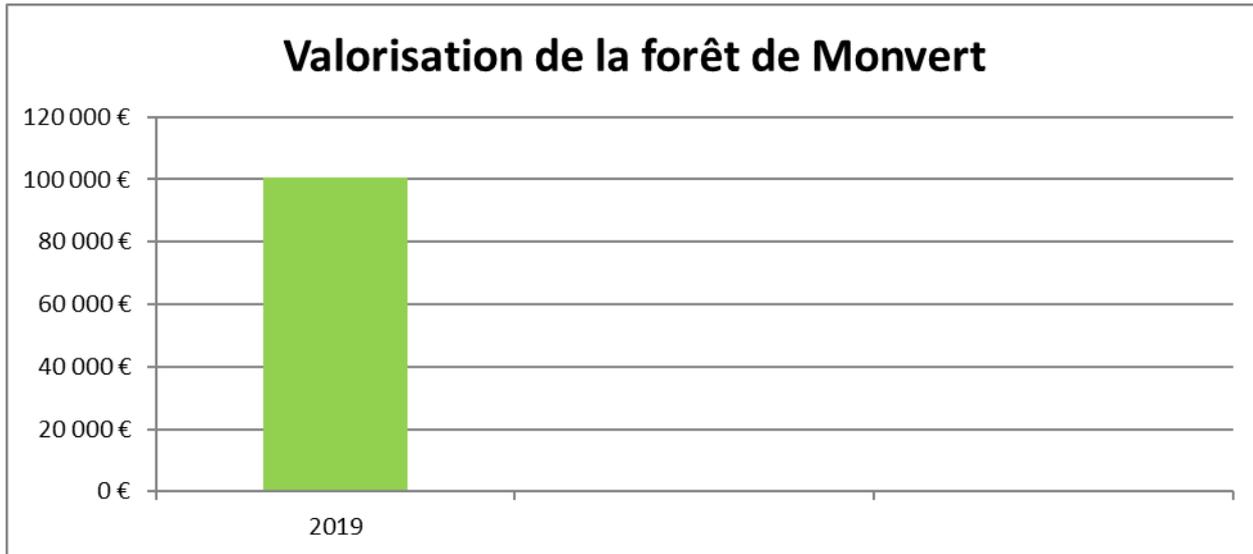
L'acquisition ayant été effective en août 2019, aucune coupe n'a eu lieu durant cette année.

80% de la forêt est constituée de Douglas et d'Epicéa avec des bois de globalement bonne qualité. Une petite partie de la propriété ne peut pas être exploitée (environ 10 ha) à cause du peuplement qui est improductif et d'une ligne haute tension qui traverse le massif.

Aucune coupe importante n'est nécessaire dans l'immédiat mais des éclaircies seront à prévoir dans les 5 années à venir.

Valorisation globale au 31/12/2019 : 100 757 €.





Nous sommes à votre disposition pour toute question et tout complément d'information.

La gérance de Foncière Forestière.

